

## LOIRE ATLANTIQUE

# LES BENEFICIAIRES DU RSA

## SITUATION AU 31/12/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

### LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2016 en Loire-Atlantique, 15 935 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, 14 413 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (70,1%), devant les catégories B et C (20,4%) et D et E (9,6%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 40% de l'ensemble de la DEFM.

En Loire-Atlantique, à fin décembre 2016, 14 413 bénéficiaires du RSA sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories ABC, soit 12,2% du total des demandeurs d'emploi en catégories ABC de la région.

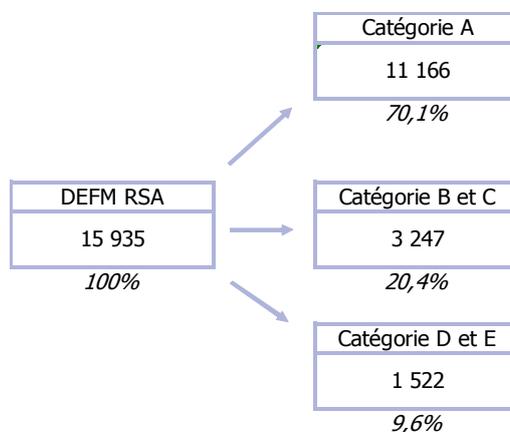
Pour toutes les catégories, le nombre de personnes au RSA atteint 15 935, soit 11,8% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée à 15,3%.

Dans le département, le taux de bénéficiaires du RSA est fort sur le bassin d'emploi de Nantes avec 14,8% des demandeurs.

#### GRAPHIQUE

#### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – LOIRE-ATLANTIQUE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

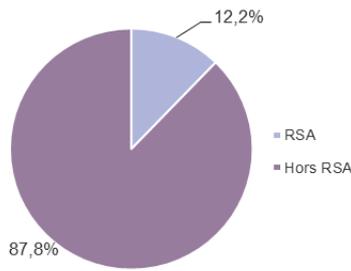
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



14 413 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2016. Ils représentent 12,2% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (78,7%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	1 785	8 052	1 329	11 166
Catégorie B	558	417	878	1 853
Catégorie C	721	285	388	1 394
<b>TOTAL A,B,C</b>	<b>3 064</b>	<b>8 754</b>	<b>2 595</b>	<b>14 413</b>
Catégorie D	181	396	153	730
Catégorie E	321	236	235	792
<b>TOTAL</b>	<b>3 566</b>	<b>9 386</b>	<b>2 983</b>	<b>15 935</b>

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

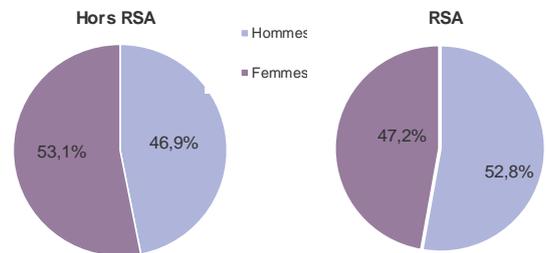
47,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 53,1% (-5,9 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et dans une moindre mesure des 35-44 ans parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (3,7%) alors qu'hors RSA ils représentent 17% des demandeurs d'emploi. Les séniors sont également moins présents.

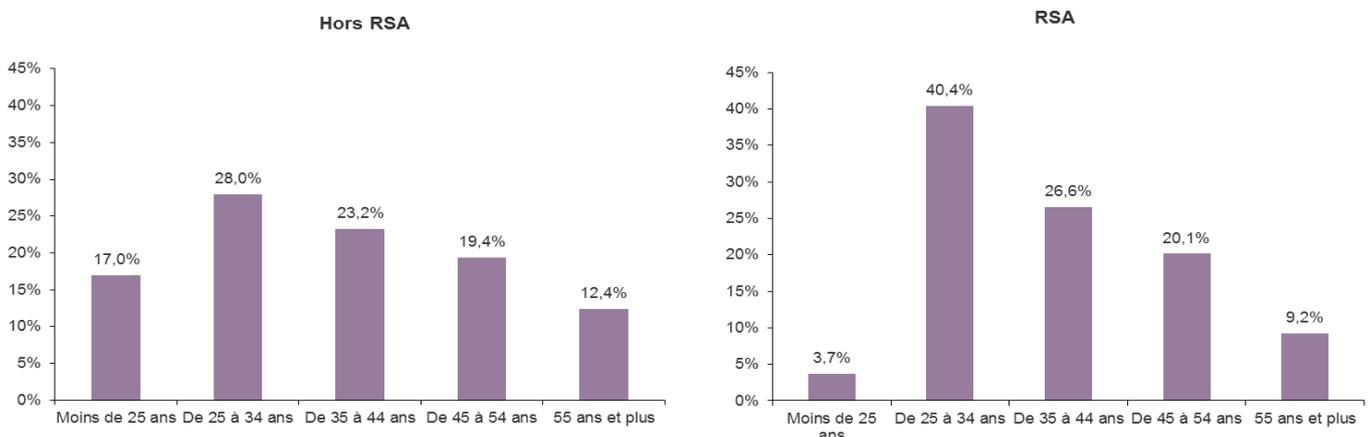
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC +3 mini	16,6%	14,9%
NIV III - BAC +2	14,3%	9,2%
NIV IV - BAC	23,4%	19,6%
NIV V - CAP BEP	36,0%	37,0%
NIV V bis - Niveau 3ème	4,3%	7,5%
NIV VI - Sans formation	5,5%	11,8%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	6,2%	10,5%
Ouvriers qualifiés	13,5%	13,1%
Employés non qualifiés	14,0%	22,0%
Employés qualifiés	48,1%	42,8%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	18,1%	11,5%

37% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un BAC (19,2%) ou d'un BAC +3 et plus (14,9%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau III, 9,2% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC +2 pour 14,3% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 5,1 pts.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 19,3% pour 9,8%.

42,8% des bénéficiaires du RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (22%) et les ouvriers qualifiés (13,1%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 11,5% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 18,1% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 14% des demandeurs hors RSA et 22% des demandeurs dans le dispositif (+8 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 6,2% de la population hors RSA à 10,5% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABLEAU

LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	967	2
K1304 Services domestiques	592	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	425	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	342	3
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	338	6
N1105 Manutention manuelle de charges	332	13
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	300	19
F1606 Peinture en bâtiment	289	15
A1203 Entretien des espaces verts	274	16
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	265	7
D1507 Mise en rayon libre-service	260	10
K1302 Assistance auprès d'adultes	227	14
M1607 Secrétariat	219	5
G1603 Personnel polyvalent en restauration	215	29
D1505 Personnel de caisse	212	24

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 1 000 bénéficiaires, soit 6,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 592 demandeurs (4,1%) et l'assistance auprès d'enfants (2,9%) avec 425 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Les services domestiques, la manutention manuelle de charges, la peinture en bâtiment sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (19<sup>ème</sup> hors RSA), du personnel polyvalent en restauration (29<sup>ème</sup> hors RSA), et du personnel de caisse (24<sup>ème</sup> hors RSA).

